

Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques

L'OGEC est une association a but non lucratif. L'OGEC confère à l'établissement scolaire une existence juridique. Ses fonctions sont multiples :

GESTION FINANCIERE, ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE DE L'ETABLISSEMENT (GERER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE)

L'OGEC gère l'emploi et la rémunération des personnels non enseignants, les assurances, le renouvellement du matériel pédagogique et du mobilier, les impôts et taxes, l'eau, l'électricité, les frais divers...

GESTION IMMOBILIERE (GERER L'ENTRETIEN DES BATIMENTS)

L'OGEC gère les investissements et l'entretien des bâtiments scolaires, les agrandissements en cas d'ouverture de classe, la rénovation, la mise aux normes des locaux...

AIDE AU FINANCEMENT DES SORTIES SCOLAIRES

**PRISE EN CHARGE DES
FRAIS LIES A LA
CATECHESE
(CARACTERE PROPRE
DE L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE)**

Forfait communal
versé par
les 2 municipalités
(707€/enfant en 2023)

Les contributions scolaires
(26,50€/mois/enfant sur 11 mois = 291,50€)
Les recettes des manifestations
Les dons (mécénat)

Les membres OGEC se répartissent le travail sous forme de commissions : commission R.H, commission travaux, commission cantine, commission par manifestation (vente de chocolats, vente de saucissons, journée cinéma, kermesse...), présence au conseil d'établissement du RPI.